Vosges

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRUYERES-VALLONS DES VOSGES

Offre Ref: 388804

La Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges a été créée au 1er janvier 2014 suite à la fusion de trois communautés de communes. Elle compte 16300 habitants pour 37 communes. Elle gère une école intercommunale des arts vivants (Musique, théâtre et danse) appelée Ecole des arts, vallons des Vosges. Elle se

compose d'une dizaine d'enseignant et dispense des cours sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Assistant d'enseignement artistique

Date de publication: 02/08/2017

Date limite de candidature: 11/09/2017

Date prévue du recrutement : 01/10/2017

Durée de la mission: 1 an

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif: STATUTAIRE

Nombre de poste(s): 1

Grades ou cadres d'emploi : ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1ER CLASSE

ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 2

Domaine du diplôme requis : Lettres et arts

Spécialité du diplôme requis : Musique, arts du spectacle

Descriptif des missions du poste : Participer activement aux réflexions pédagogiques de l'établissement

Concevoir et mettre en place un projet pédagogique,

Aborder les différentes formes théâtrales et faire le lien avec d'autres disciplines artistiques,

Suivre et évaluer la progression des élèves,

Éveiller à la scénographie et au caractère technique du théâtre,

Organiser et participer à des événements

Profil recherché : Être lauréat d'un concours de la fonction publique territoriale dans la discipline théâtre ou

posséder le diplôme d'Etat de Professeur de théâtre Disposer d'une expérience pédagogique confirmée

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation: BRUYERES

Service d'affectation: ECOLE DES ARTS VIVANTS

Temps de travail : Tps Non Complet : 7 heure(s) 30 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

Astreintes:

Spécificités du poste :

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique: DGS ou DGSA

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Remplacement:

Catégorie des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs internes): Président, DGS, Responsable du service de l'EAVV, Responsable adjoint du service,

Collègues

Relations (interlocuteurs externes): Elèves, parents, élus, partenaires divers

Réunions auxquelles Réunions de service, Réunions préparation aux événementiels de l'École des Arts participe l'agent :

Commissions auxquelles participe l'agent :

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRUYERES-VALLONS DES VOSGES 4 RUE DE LA 36EME DIVISION US 88600 BRUYERES

INFORMATION

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.